

R A P P O R T D'ACTIVITÉS 2020

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CLÉRY | BETZ | OUANNE



Christophe BETHOUL
Président de la 3CBO

L'année 2020 a été particulière à plus d'un titre en raison de la crise sanitaire et économique due à la pandémie de la Covid-19. Cette situation sans précédent a conduit la 3CBO à s'adapter et à relever de nombreux défis.

Il convenait de garantir la continuité du service public alors que tout concourait à ce qu'elle soit interrompue. Cela n'a d'ailleurs pas toujours été possible mais l'essentiel a été assuré : crèches, centres de loisirs, collecte des ordures ménagères... les déchèteries de la 3CBO ont été les premières du Loiret à rouvrir. Malheureusement, la piscine de Courtenay est restée close. Parallèlement, les investissements nécessaires à sa réouverture dans le respect des règles sanitaires ont été financés comme ont pu en témoigner ses usagers en 2021.

Avec l'engagement et la disponibilité de chacun, il a été permis de maintenir un rythme de réunions et de consultations via les outils technologiques de télétravail comme la visioconférence.

Grâce à la mobilisation des services communautaires, la 3CBO a su répondre présente et a participé à l'effort collectif :

- En garantissant une distribution suffisante de masques et de gel hydro alcoolique aux collègues et aux commerces du territoire,
- En accueillant gracieusement, au sein de ses services à l'enfance, les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire,
- En mobilisant le service hygiène et sécurité afin de concilier le maintien des services publics tout en assurant la protection des agents de la 3CBO,
- En relançant l'activité des commerces locaux par la subvention d'une opération de bons d'achat,
- Enfin, par une aide financière directe aux activités commerciales et artisanales les plus touchées.

Cette année a vu également le renouvellement des conseils municipaux et donc de l'équipe communautaire.

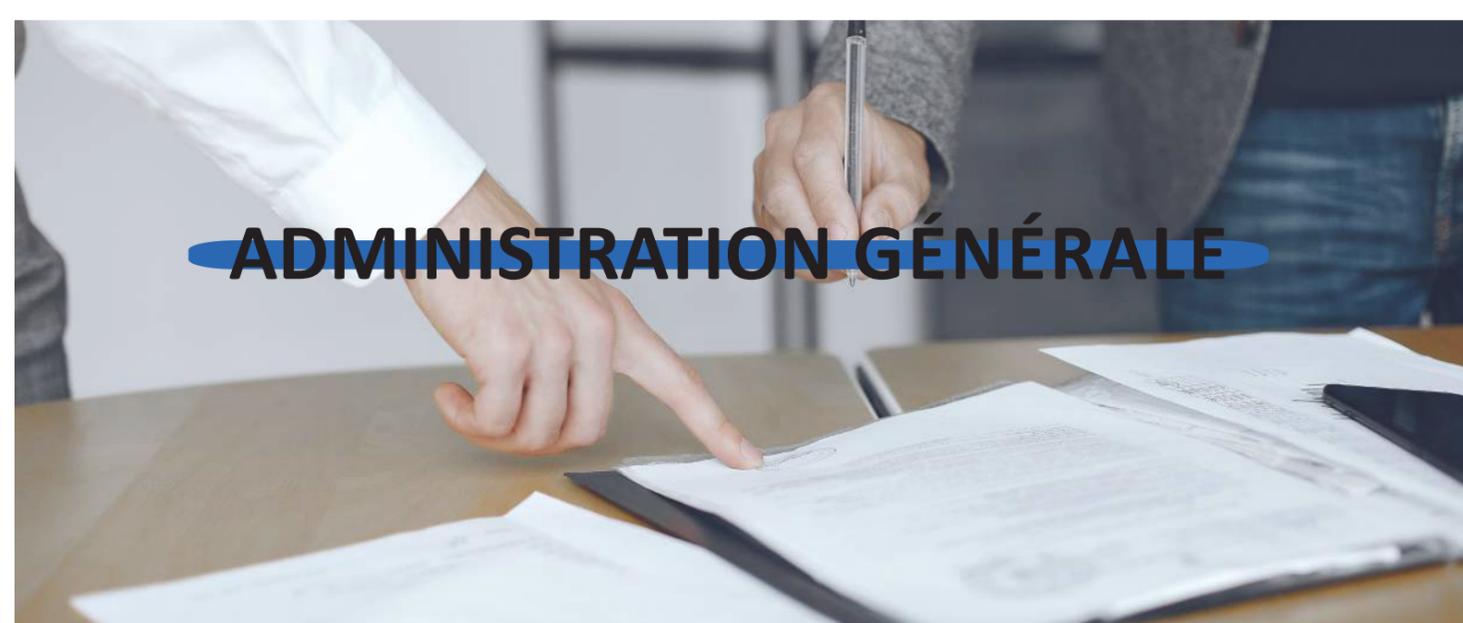
D'anciens projets se concrétisent aujourd'hui, tel que la micro-crèche de Bazoches ; et de nouveaux voient le jour, tel que l'éco-pôle ou la cuisine centrale.

Nous avons su rapidement et collectivement prendre des décisions fiscales fortes afin d'assurer financièrement nos ambitions.

Dans ce rapport, je vous invite à découvrir les différentes actions menées par la 3CBO en 2020 et vous en souhaite bonne lecture.

SOMMAIRE

05	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
10	FINANCES
14	RESSOURCES HUMAINES
16	HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT
18	URBANISME
22	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
24	CULTURE
27	COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS
31	BÂTIMENT-VOIRIE-TRAVAUX
34	ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
38	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE
41	ACTION SOCIALE



INFORMATIONS GÉNÉRALES - BILAN DE L'ANNÉE

L'année 2020 devait être marquée par les élections municipales et communautaires. Toutefois, la crise sanitaire due à l'épidémie de la COVID-19 a bouleversé le fonctionnement habituel des élections.

En effet, après un 1^{er} tour d'élection au 15 mars 2020, la France entière a été confinée et le 2^{ème} tour des élections, initialement prévu le 22 mars, a été repoussé au 28 juin 2020.

La 3CBO s'est vu diriger par un conseil communautaire « mixte » dans l'attente du second tour (article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020). Cette assemblée était donc composée à la fois :

- des conseillers communautaires élus le 15 mars 2020 dans les communes pour lesquelles le conseil municipal a été renouvelé entièrement;
- des conseillers communautaires dont le mandat a été prorogé pour les autres communes.

Le nouveau conseil communautaire a été installé le 17 juillet 2020, pour 6 ans. Ce sont désormais **39 élus** issus des conseils municipaux des **23 communes** du territoire de la 3CBO qui vont conduire l'intercommunalité.

M. Christophe BETHOUL a été élu nouveau président de la 3CBO le 17 juillet 2020 par délibération n°D2020_049.

Huit vices-présidents ont également été élus le 17 juillet 2020 et se sont vus attribuer la gestion des commissions thématiques de la 3CBO.

Jean-Pierre LAPENE

1^{er} Vice-Président
Finances

Jocelyn BURON

2^{ème} Vice-Président
Action Sociale et Santé

Stéphane HAMON

3^{ème} Vice-Président
Environnement et
Écologie

Pascal DELION

4^{ème} Vice-Président
Urbanisme, SPANC
et transfert de
compétence

Patrick MOREAU

5^{ème} Vice-Président
Bâtiments, Voirie,
Travaux

Nathalie LUCAS

6^{ème} Vice-Président
Culture, Jeunesse, Sport
et Communication

Dominique TALVARD

7^{ème} Vice-Président
Ressources Humaines

Jean-Pascal PATARD

8^{ème} Vice-Président
Développement
Économique et
Touristique

Au cours de cette crise sanitaire, des règles dérogatoires au droit commun ont été mises en place par une série de lois et d'ordonnances, afin de sécuriser au maximum les réunions d'un point de vue sanitaire. En effet, **il est devenu possible de** :

Réunir les conseils communautaires « en tout lieu », c'est-à-dire en dehors de la salle habituellement dévolue à cela, voire dans une autre commune

Tenir les réunions par audio ou vidéoconférence, avec un public restreint, voire sans public

Tenir les réunions avec un quorum abaissé à la moitié du tiers des membres du conseil

Être porteur, pour chaque élu, de deux pouvoirs au lieu d'un seul

RÔLE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire règle par ses délibérations les affaires de la 3CBO selon les compétences qui lui ont été attribuées. Les comptes rendus de toutes ses séances sont consultables sur le site internet de la 3CBO : www.3cbo.fr

7
CONSEILS
COMMUNAUTAIRES
EN 2020

147
DÉLIBÉRATIONS

LES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

Le Conseil Communautaire a délégué une partie de ses compétences à l'exécutif, le Président. Par conséquent, ce dernier peut prendre des décisions dans le cadre de ses délégations de pouvoirs, sans avoir à réunir le Conseil Communautaire. Toutefois, il devra en rendre compte à chaque séance.

137
DÉCISIONS DU
PRÉSIDENT

Le nombre de décisions prises par le Président en 2020 a fortement augmenté par rapport à 2019 (de 91 à 137). Cette augmentation est due à la crise sanitaire. En effet, le président a disposé pendant cette période de pouvoirs élargis. Afin d'éviter des réunions d'élus, le président a pu exercer automatiquement l'intégralité des pouvoirs qui, habituellement, relevaient de l'assemblée délibérante. Néanmoins, l'obligation d'informer l'assemblée restait en vigueur.



*Au premier rang : Jean-Pascal PATARD, Jocelyn BURON, Stéphane HAMON et Patrick MOREAU
Au deuxième rang : Pascal DELION, Dominique TALVARD, Nathalie LUCAS, Christophe BETHOUL et Jean-Pierre LAPENE*

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le bureau communautaire est composé du **Président** et des **8 Vice-Présidents** et traite en amont des sujets évoqués en Conseil Communautaire.

4

RÉUNIONS
DU BUREAU
COMMUNAUTAIRE

LES COMMISSIONS

Les commissions (groupe de travail composé d'élus communautaires et municipaux) étudient les dossiers de la 3CBO et préparent les délibérations du conseil, chacune dans le domaine qui leur a été attribué.

En 2020, les commissions se sont réunies 16 fois dans les domaines suivants :

1

COMMISSION
BÂTIMENT, VOIRIE, TRAVAUX ;
CULTURE, JEUNESSE, SPORT ET
COMMUNICATION ; ENVIRONNEMENT
ET ÉCOLOGIE ; RESSOURCES HUMAINES

3

COMMISSIONS
FINANCES ; DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

2

COMMISSIONS
URBANISME ; SPANC ET
TRANSFERT DE COMPÉTENCES

4

COMMISSIONS
ACTION SOCIALE ET SANTÉ

MARCHÉS PUBLICS PASSÉS EN 2020

Un marché public est un contrat administratif conclu à titre onéreux entre un acheteur public (3CBO) et un ou plusieurs opérateurs économiques publics ou privés (entreprises, fournisseurs, prestataires, etc.) pour répondre à leurs besoins en matière de travaux, de fournitures et de services.

En 2020, la 3CBO a conclu les marchés suivants :

Référence	Procédure	Libellé	LOT	Titulaire	Montant HT	Montant TTC
MP2020-001	MAPA	Gestion et animation des ALSH	-	MARCHÉ ANNULÉ À CAUSE DE LA CRISE SANITAIRE		
MP2020-002	MAPA	Travaux de voirie communautaire	non alloti	TP VAUVELLE	84 735.00 €	101 682.00 €
MP2020-003	MAPA	AMO Assurances	non alloti	PROTECTAS	4 990.00 €	5 988.00 €
MP2020-003BIS	AO	Prestations assurances	Lot 1 : Dommages aux biens	Groupama		83 904.00 €
			Lot 2 : Responsabilité civile	Cabinet PNAS		28 164.15 €
			Lot 3 : Flotte Auto	Cabinet PILLOT		129 744.55 €
			Lot 4 : Protection juridique	2C COURTAGE		1 194.10 €
MP2020-004	MAPA	AMO Schéma directeur AEP	non alloti	SAFEGE	12 700.00 €	15 240.00 €
MP2020-005	AO	Marché de Tri	non alloti	PAPREC	463 804.00 €	556 564.80 €
MP2020-006	AO	Livraison des repas	non alloti	ANSAMBLE	64 180.75 €	67 389.79 €
MP2020-007	MAPA	Etude programmation ALSH/APS	non alloti	EUURL CREA (mandataire)	1 700.00 €	2 040.00 €
				SAS Delta Pilote Ingénierie	800.00 €	960.00 €
MP2020-008	MAPA	Construction micro-crèche à Bazoches-sur-le-Betz	Lot 1 : Gros oeuvre	Les maisons SK	146 824.76 €	176 189.71 €
			Lot 2 : Charpente bois	Michel DRU	18 548.20 €	22 257.84 €
			Lot 3 : Couverture	Michel DRU	18 792.75 €	22 551.30 €
			Lot 4 : Enduit	Gâtinais Ravalement	11 230.70 €	13 476.84 €
			Lot 5 : Menuiseries	Menuiserie TAVERNIER	66 642.81 €	79 971.37 €
			Lot 6 : Doublage / cloisons	SAS COELHO Manuel	30 144.85 €	36 173.82 €
			Lot 7 : Electricité	Société HAMEL	34 151.65 €	40 981.98 €
			Lot 8 : Plomberie / Chauffage	Préfabrication gâtinaise	66 138.26 €	79 365.91 €
			Lot 9 : Peinture	SARL KUFFIT	11 391.90 €	13 670.28 €

FINANCES

SERVICE FINANCES ET COVID

- Le service Finances a pu effectuer toutes ses missions en télétravail durant la période de confinement sur l'année 2020 ;
- Le service s'est organisé afin de ne pas pénaliser les entreprises et payer au plus vite les factures de la 3CBO ;
- Il a aussi accompagné les petites entreprises afin de les aider à se familiariser avec la plateforme de dématérialisation des factures qui est devenue obligatoire (Chorus Pro) ;
- Le service Finances a versé rapidement les 140 578 € de subventions aux associations dont 30 000 € à Bonjour Courtenay et 20 328 € à la Région pour le fonds renaissance du COVID ;
- Il a également versé des aides COVID à hauteur de 184 740 € pour les entreprises du territoire ;
- De plus 9 480 €, ont été remboursés aux usagers de la piscine pour les activités aquatiques.

BILAN DU SERVICE EN 2020

Chaque année, à partir de l'analyse des comptes de l'année passée (N-1), le service prépare un Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) qui présente les grandes perspectives financières attendues pour les prochaines années.

L'examen de ce rapport est suivi d'un débat en Conseil Communautaire.

Le budget est voté dans les deux mois suivant ce débat.

Le budget 2020 s'équilibre comme suit (arrondis au millier d'euros supérieur) :

Budget primitif 2020	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Opérations réelles	Opérations d'ordre*	Opérations réelles	Opérations d'ordre
DÉPENSES	12 325 000	2 466 000	3 734 000	300 000
RECETTES	14 491 000	300 000	1 568 000	2 466 000

*Les opérations d'ordre représentent des mouvements purement comptables, sans incidence financière.

Pour l'année 2020, le montant de dépenses que la 3CBO avait fixée a été respecté, et les recettes perçues ont été supérieures aux prévisions comme les années précédentes.

Néanmoins, structurellement les ressources de fonctionnement par rapport aux dépenses de fonctionnement restent fragiles et très dépendantes de la situation économique locale.

Les résultats finaux des dépenses et des recettes de la 3CBO en 2020 sont les suivants :

Réalisé 2020	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Opérations réelles	Opérations d'ordre
DÉPENSES	10 216 000	694 000	904 000	196 000
RECETTES	14 919 000	196 000	687 000	694 000

Principaux indicateurs financiers de la 3CBO en 2020 :

954 872, 39 €

ÉPARGNE
BRUTE (EB)

482 848, 78 €

ÉPARGNE NETTE
(ÉPARGNE BRUTE MOINS LE
REMBOURSEMENT DU CAPITAL
DE LA DETTE)

4 423 357, 84 €

STOCK DE LA DETTE
(DONT 4 302 357, 84 € DU BUDGET
PRINCIPAL ET 121 000 € DU
BUDGET ANNEXE PENSE-FOLIE)

601 647, 77 €

REMBOURSEMENT
DE L'ANNUITÉ DE
L'EXERCICE 2020
(CAPITAL + INTÉRÊTS)

4, 63 ANNÉES

CAPACITÉ DE
DÉSENDETTEMENT
SOIT LE NOMBRE D'ANNÉES NÉCESSAIRE
AU DÉSENDETTEMENT DE LA 3CBO SI ELLE Y
CONSACRAIT TOUTE SON ÉPARGNE
(DETTE/EB)

4 545 718, 84 €

TRÉSORERIE
AU 31/12/2020

Les subventions en 2020 :

L'une des autres fonctions du service des Finances est de solliciter les subventions et préparer leurs dossiers d'instruction. Le tableau ci-dessous retrace cette activité pour l'année 2020 :

PROJETS	SUBVENTIONS REÇUES EN 2020
Maison de santé pluridisciplinaire (solde)	58 500 €
Subvention étude de la Cléry (acompte)	6 700 €
Travaux de raccordement du gymnase de Courtenay à la chaufferie bois municipale (solde)	58 500 €
Extension horaires médiathèque (annuel pendant 3 ans)	15 050 €
Achat de deux camions bennes (solde)	35 000 €
Remise à niveau sécurité bâtiments (acompte)	5 800 €

Les principales dépenses d'investissement en 2020 :

TYPE DE RECETTES	MONTANTS (EUROS)	TYPE DE RECETTES	MONTANTS (EUROS)
Emprunts		Equipements	
Capital de la dette remboursée	472 741, 97	Mobiliers divers	9 099, 50
Immobilisation incorporelles		Migrations postes informatiques	6 055, 30
Etude et programmation projet acquisition bâtiment à Courtenay	6 729	Serveur Pôle Technique	8 108, 78
Elaboration et mise à jour du zonage PLUIH	33 000	Comptoir Médiathèque	2 342, 12
Subventions		Porte Multi-accueil de Courtenay et four	8 754, 78
Aides mobilières	10 200	Remplacement sanitaires gymnase de Château-Renard	4 539
Aides immobilières	76 170	Colonnes OM	3 800
Travaux		Signalétique ZA	61 000
Travaux de mise en sécurité des bâtiments	91 000	Total	831 540, 45
Solde travaux de climatisations	38 000		

Conclusion

Les dépenses d'investissement de l'exercice 2020 sont très inférieures à celles prévues au budget de l'année en raison du report sur 2021 des gros investissements, tels que les projets de la micro-crèche de Bazoches et de l'agrandissement de la MSP à Saint-Germain-des-Prés.

Montant des restes à réaliser prévisionnels en dépenses (226 500 €) :

- Principalement PLUI, les MO micro-crèche et agrandissement MSP ;

Montant des restes à réaliser prévisionnels en recettes (141 400 €) :

- Subventions volet 2 micro-crèche et DETR agrandissement MSP.

La structure de financement du compte de fonctionnement est fragilisée par le départ de la plus grosse entreprise de son territoire. Mais la trésorerie disponible actuelle permet d'assurer les investissements envisagés à ce jour sans augmentation de la fiscalité pour l'année 2021.

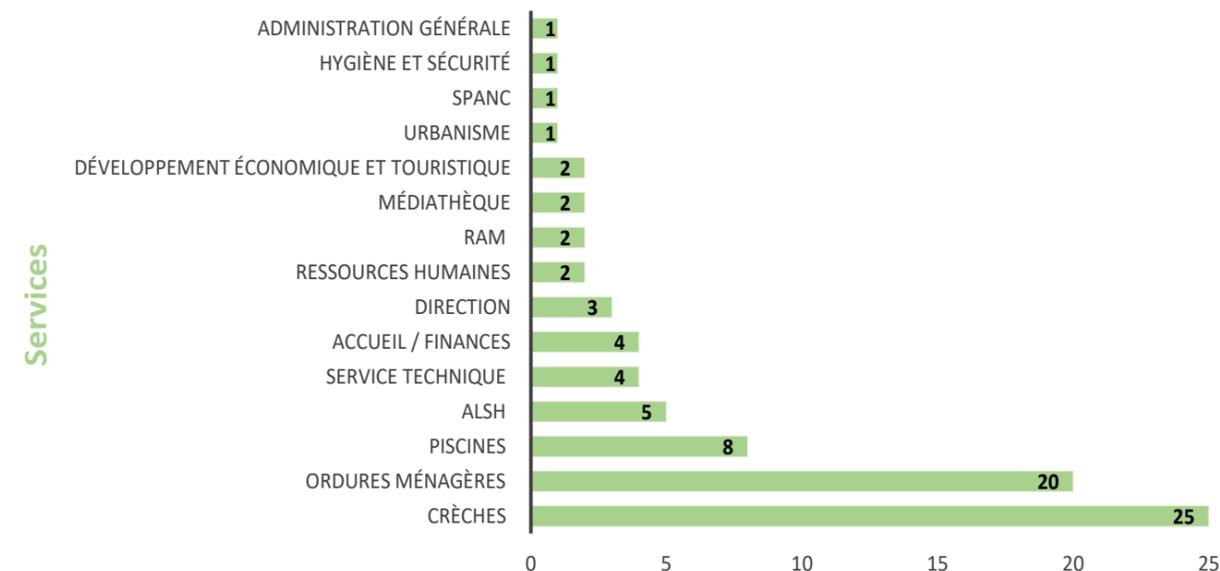
RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2020, l'effectif permanent de la 3CBO était de **81 agents**, représentant **77,22 Equivalents Temps Plein (ETP)**, à comparer avec l'effectif 2019 : 88 agents représentant 82.89 Equivalents Temps Plein. L'évolution des effectifs s'explique par le changement de certains agents en centre de loisirs qui sont passés d'un contrat à durée déterminée à la 3CBO à une mise à disposition par la collectivité d'origine vers la 3CBO, ainsi qu'à la réorganisation des services, notamment à la suite de départ d'agents.

CHIFFRES CLÉS

25 RECLASSEMENT INDICIAIRES	32 AVANCEMENTS D'ÉCHELON	4 AVANCEMENTS DE GRADE
4 STAGIAIRISATIONS	3 TITULARISATIONS	3 MUTATIONS
121 MODIFICATIONS INDEMNITAIRES	147 MISES EN CONGÉS maladie ou accident	1325 BULLETINS DE SALAIRE
14 AGENTS CATÉGORIE A	10 AGENTS CATÉGORIE B	55 AGENTS CATÉGORIE C
		2 APPRENTIS

EFFECTIF 3CBO



POINT COVID

En matière de Ressources Humaines, l'année 2020 a été marquée par la multitude d'actes à générer et les différentes positions statutaires à prendre en considération, dans un contexte de télétravail encore inconnu pour le service.

La plupart des structures de la 3CBO ont été fermées pendant plusieurs semaines, il a donc fallu placer les agents dans des positions statutaires régulières et établir des arrêtés pour chaque agent et pour chacune des positions administratives particulières.

Pour d'autres services, qui ont poursuivi leur activité, il a fallu continuer à travailler dans un contexte particulier, avec l'application de mesures de protection importantes pour la sécurité de tous les agents.

Dès le début de la crise sanitaire, le service Ressources Humaines a été sollicité afin d'établir les documents nécessaires à la circulation des agents pendant la période de confinement et a dû réfléchir à des outils de suivi et de gestion à mettre en place afin de pouvoir suivre au jour le jour chaque agent de l'établissement.

D'un point de vue purement fonctionnel, le service, qui travaille historiquement avec beaucoup de papier, a dû se réinventer et trouver des solutions provisoires de travail à distance, pendant toute la période de confinement au cours de laquelle les agents du service ont été en télétravail à 100%. Au retour du travail en présentiel, il a donc été nécessaire de rattraper le retard accumulé dans les documents stockés informatiquement.

HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Au cours de l'année 2020, le service hygiène sécurité de la 3CBO a été mobilisé pour faire face à l'imprévisible crise sanitaire de la COVID-19.

La priorité a été bien entendu de concilier le maintien des services publics et la protection des agents de la 3CBO.

Dès que cela a été techniquement possible, des commandes de masques et de gel hydroalcoolique ont été réalisées et distribués aux différents services.

Grâce aux efforts des agents, tous les services possibles ont pu être maintenus, **les trois déchèteries du territoire ont été les premières du département à reprendre du service.**

Les PCA (plan de continuité d'activité) ont été élaborés avec le concours des services de l'Etat afin de garantir le maintien des activités en cas de forte contamination des agents.

Globalement, la 3CBO a été assez peu touchée en termes de nombre d'agents et les consignes qui ont été diffusées dans les services ont très bien été appliquées.

Nombre d'accidents de service en 2020
3 contre 9 en 2019

La crise sanitaire n'a pas empêché les actions de formation hygiène/sécurité.

Ainsi, les 6 membres du CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) se sont réunis du 23 au 25 novembre pour suivre les 3 jours de formation obligatoire.

En outre, une sensibilisation à l'hygiène et la sécurité des chefs de service et des élus a été menée le 30 septembre 2020 par l'ACFI (agent chargé de la fonction d'inspection) du centre de gestion du Loiret.



Formation des membres du CHSCT du 23 au 25 novembre 2020.



Sensibilisation ACFI du 30 septembre 2020.

ENVIRONNEMENT

Dans le domaine Environnement, 2020 a été l'occasion, malgré la crise, de mener l'étude d'optimisation du service déchet (incluant une étude de financement incitatif).

Cinq réunions avec le bureau d'étude ont eu lieu et ont permis aux techniciens et aux élus de déterminer des choix pour l'avenir, notamment en validant en décembre le lancement d'une étude pour créer un Ecopôle qui viendrait en remplacement des déchèteries obsolètes du territoire.

Des leviers techniques ont été retenus, comme l'extension de la mise en place de la collecte des biodéchets, la mise en place de la collecte en porte à porte des emballages sur de nouvelles communes du territoire et la mise en place de nouvelles colonnes à verre pour augmenter les performances de collecte.

URBANISME

POINT COVID

En 2020 à la suite du confinement, les délais d'instruction et de recours ont été suspendus par l'Etat du 12 au 24 mai 2020. Le service a néanmoins continué d'assurer des permanences téléphoniques auprès des mairies et des usagers.

INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Cette année, le service urbanisme de la 3CBO a instruit le nombre d'autorisations suivantes :

206

CERTIFICATS
D'URBANISME
D'INFORMATION

Acte émis à l'occasion
d'une vente

25

CERTIFICATS
D'URBANISME
OPÉRATIONNELS

Acte déposé en amont
d'un permis pour en
vérifier la faisabilité

159

DÉCLARATIONS
PRÉALABALES

58

PERMIS DE
CONSTRUIRE

12

ACTES DIVERS
(permis de démolir,
retrait, transfert de
permis, etc.)

Les règles définissant le régime d'autorisation d'un projet (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...) sont les suivantes :

→ Permis de construire

- Construction d'une maison individuelle avec recours obligatoire d'un architecte si le projet fait plus de 150 m² de surface de plancher,
- Agrandissement et extension à partir de 20 m² ou à partir de 40 m² en zone U d'un Plan Local d'Urbanisme,



- Piscine dont le bassin a une superficie supérieure à 100 m² ou comprise entre 10 et 100 m² avec une couverture ayant une hauteur supérieure à 1,80 m,

- Changement de destination d'un bâtiment avec modifications des façades extérieures ou de la structure porteuse (travaux pour aménager un ancien bâtiment agricole en habitation...).

→ Déclaration préalable

- Construction entre 5 et 20 m²,
- Extension entre 20 et 40 m² en zone U d'un PLU,
- Changement de destination sans modification de la façade ou des structures porteuses
- Modification des façades (pose d'une fenêtre, changement de la toiture, de la couleur des menuiseries...),
- Edification d'une clôture lorsque le conseil municipal a pris une délibération dans ce sens.

→ Certificat d'urbanisme

- Certification urbanisme d'information (CUa) : permet de connaître l'état des règles en vigueur d'un terrain (zonage, servitudes, périmètres de protection, taxe d'aménagement...),
- Certificat d'urbanisme opérationnel (CUb) : permet de connaître l'état des règles en vigueur par rapport à un projet défini (ex : construction de plusieurs lots sur un terrain, aménagement d'un bâtiment...),

→ Permis de démolir

- Obligatoire dans une commune ayant délibéré afin de soumettre à déclaration tout projet de démolition,
- Obligatoire au sein des périmètres de protection aux abords des Monuments Historiques.

Comment visualiser les documents d'urbanisme existants sur le territoire ?

 Après de la commune de résidence et éventuellement sur le site internet de la mairie.

 Sur le site internet de la 3CBO pour les communes adhérentes au service.

 Sur le Géoportail de l'Urbanisme pour les communes ayant numérisé leur document.

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLUi-H)



Un document d'urbanisme à l'échelle de la 3CBO est en cours d'élaboration depuis 2017. Il viendra remplacer les actuels documents d'urbanisme en vigueur.

Au quotidien, le PLUiH règlementera l'utilisation du droit du sol et les différents projets de constructions des particuliers et des professionnels (maisons, commerces, annexes, rénovation etc...) sur l'ensemble des communes du territoire de la 3CBO. C'est lui qui définit notamment la constructibilité des terrains.

Les pièces du futur document ont été retravaillées avec les nouvelles municipalités arrivées en 2020. Une fois que l'ensemble des plans de zonage, du règlement et des objectifs d'aménagement auront été validés en Conseil Communautaire, un temps d'enquête publique permettra à tous les habitants de prendre connaissance du projet et de déposer des doléances le cas échéant.

Plutôt demander l'état d'avancement du PLUiH en 2020.

BON À SAVOIR

- 1 En dessous de 5 m² votre projet ne nécessite pas d'autorisation d'urbanisme mais devra tout de même respecter le code de l'urbanisme (implantation, aspect esthétique...)
- 2 En cas de projet soumis au paiement d'une taxe d'aménagement, vous bénéficiez d'un abattement de 50 % sur les 100 premiers m² de la résidence principale. Pensez également à intégrer le montant de ces taxes lors du financement de votre projet.
- 3 N'hésitez pas à prendre contact avec le service en amont du dépôt d'un permis ou d'une déclaration préalable, cela permettra de construire au mieux votre projet avec les règles en vigueur et d'éviter tout refus.

Pour plus d'information, contactez le service urbanisme au [02.38.28.07.06](tel:02.38.28.07.06), ou par mail à l'adresse urbanisme@3cbo.fr

SPANC

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

POINT COVID

À l'annonce du 1^{er} confinement, compte tenu de la forte baisse d'activité des secteurs des travaux public (contrôle de travaux) et notariaux (contrôle avant-vente) les interventions sur le terrain ont été suspendues jusqu'à la fin du confinement.

Le responsable du SPANC a poursuivi son activité en télétravail. Il était toujours en contact avec les usagers notamment pour le montage de dossier de projet d'installation d'un dispositif d'assainissement.

En parallèle de ses missions du SPANC, il a pu utiliser son temps de télétravail pour se former sur un logiciel de SIG (système d'information géographique) et approfondir ses connaissances sur la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Depuis le mois de mai, les contrôles terrains ont repris dans le respect des gestes barrières.

ACTIONS RÉALISÉES EN 2020

1

RÉALISATION DE DIAGNOSTICS INITIAUX (RELANCES) / DIAGNOSTICS DE BON FONCTIONNEMENT

181

RÉALISATIONS DE DIAGNOSTICS AVANT-VENTE

37

CONTRÔLES DE TRAVAUX (NEUF ET RÉHABILITATION)

32

INSTRUCTIONS DE DOSSIERS DE CONCEPTION (NEUF ET RÉHABILITATION)

- DONT 4 PROJETS POUR CONSTRUCTION NEUVE
- DONT 6 PROJETS DE RÉHABILITATION AVEC PERMIS DE CONSTRUIRE (EXTENSION, TRANSFORMATION, ETC.)
- DONT 22 PROJETS DE RÉHABILITATION SANS PERMIS DE CONSTRUIRE



Contrôle de conception et contrôle des travaux pour une réhabilitation d'un dispositif d'assainissement non collectif

BON À SAVOIR

Le SPANC c'est aussi un technicien assurant un accueil téléphonique et physique pour :

- Vous informer sur l'assainissement non collectif : renseignements techniques et réglementaires, les bonnes pratiques, le financement etc.
- La prise de rendez-vous pour les divers contrôles et la constitution de dossiers de création ou de réhabilitation de votre dispositif d'assainissement.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- La mise en conformité de votre installation peut être financée par l'Eco Prêt à Taux Zéro (10 000 euros à 0% sans condition de ressources, consultez votre banque).
- L'intervention d'un professionnel agréé est indispensable pour la vidange des boues, vous pouvez néanmoins surveiller vous-même le niveau de boues à l'aide d'une grande tige implantée verticalement dans la fosse et ainsi faire intervenir le professionnel au bon moment (vidange nécessaire si le niveau de boue atteint 50 % de la hauteur totale de la fosse ou 30 % pour une filière agréée type microstation).

Pour plus d'information contactez le SPANC au 02 38 95 02 77, par mail à l'adresse spanc@3cbo.fr ou rendez-vous sur le site www.3cbo.fr

CULTURE



MÉDIATHÈQUE

La Médiathèque est un service gratuit ouvert à tous. Elle propose l'emprunt de livres, de magazines, de CD et de DVD, après inscription. Elle offre un accès à 6 postes informatiques connectés à Internet, à une collection de jeux de société pour s'amuser sur place.

Envie de regarder un film directement depuis chez vous, de consulter un livre numérique ou d'apprendre de nouvelles choses ? Le Département du Loiret offre un accès à des ressources numériques gratuites sur le site de la Loiretek, à tous les résidents du Loiret inscrits en bibliothèque.

Le partenariat avec la Médiathèque départementale permet l'arrivée fréquente de nouveaux ouvrages qui complètent les achats dans les librairies montargoises.

En dehors des horaires d'ouverture au public, les agents interviennent dans les 6 structures Petite enfance de la 3CBO pour des ateliers manipulation de livres et lectures d'albums.

L'école maternelle vient travailler sur des thématiques précises autour des documents de la médiathèque : le cinéma, les arts, l'histoire...

Au total, plus de 150 élèves bénéficient de la médiathèque.

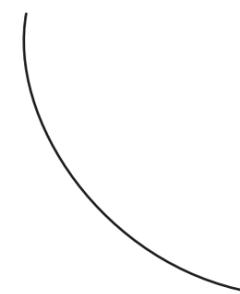
Le Centre de loisirs de Château-Renard vient régulièrement profiter des locaux et des collections de livres et de jeux.



2020

À la suite des travaux de rénovation, la médiathèque a pu ouvrir de nouveaux espaces ; un coin BD, un espace repas pour y déjeuner le mercredi midi ou goûter après l'école, un coin lecture et un espace ludothèque.

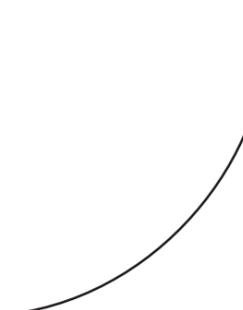
De janvier à la mi-mars, les familles ont apprécié de pouvoir prendre le goûter dans l'espace repas en sortant de l'école. Les adolescents ont particulièrement aimé la salle du premier étage, utilisant tour à tour le salon de lecture et l'espace ludothèque pour jouer ou y faire leurs devoirs.



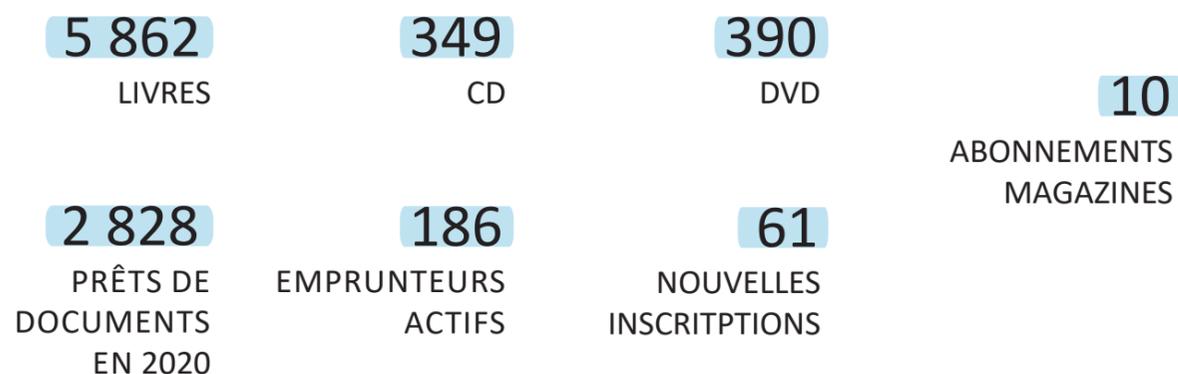
Durant le premier confinement, la structure a été fermée. Les agents ont été placés en télétravail et en ont profité pour travailler notamment sur le nouveau catalogue en ligne <https://chateau-renard-pom.c3rb.org/> qui permet de découvrir les collections de la médiathèque, de réserver et de prolonger ses prêts grâce à son compte lecteur.

Lors de la réouverture de mai, ce catalogue a été très utile pour la mise en place du click-and-collect (cliquez et emportez). Le protocole sanitaire, établi par le Ministère de la Culture en lien avec les associations de bibliothécaires, a permis d'accueillir le public dans les meilleures conditions. Il est appliqué depuis, variant suivant les recommandations et l'évolution de la pandémie.

Même si tous les espaces n'ont pas pu rouvrir, depuis la mi-mai, la médiathèque assure ses missions d'accès aux différentes formes de culture, soutenue pour la partie numérique par le service Loiretek du Département.



Malgré une année compliquée, le nombre d'inscriptions, de prêts et d'emprunteurs actifs a augmenté par rapport à 2019 :



OFFICE DE TOURISME

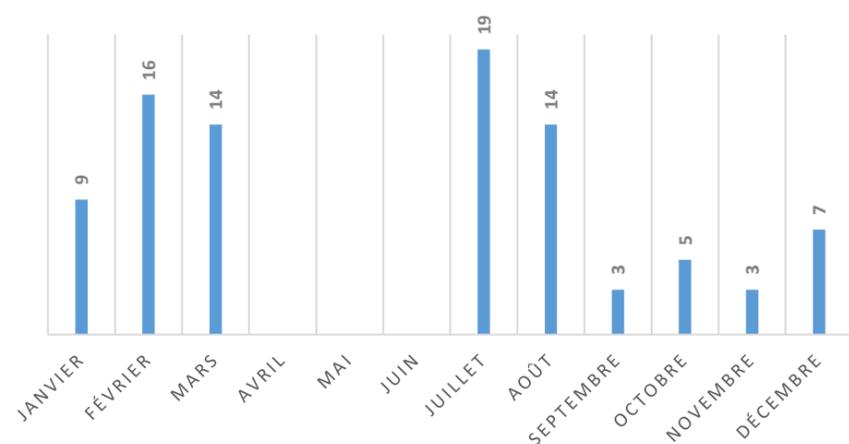
A la mi-janvier, le bâtiment de la médiathèque a accueilli un nouveau service : l'Office de Tourisme.

Véritable centre d'information, pour les habitants comme pour les touristes, il est aussi un atout pour la promotion touristique du territoire. Il est un appui à la communication et à la visibilité des socio-professionnels grâce aux différentes brochures et à la diffusion des offres sur le site Entrelouiretseine mais aussi par le réseau de Tourisme Loiret. Il valorise également et commercialise des produits locaux (cidres, miels, bijoux...), et vend des cartes de pêche.

Le site Entrelouiretseine, ainsi que la brochure *Ressourcez-vous*, mise à jour et rééditée chaque année, permettent de prendre la mesure de la richesse des offres du territoire.

En raison des conditions sanitaires, l'Office de Tourisme est resté fermé de la mi-mars à la mi-juillet, et, comme la médiathèque, a été ouverte en « cliquez et emportez » pendant le second confinement.

CHIFFRES DE FRÉQUENTATION



Soit 90 demandes touristiques (ventes comprises)



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET BILAN SUR LA COLLECTE DU TRI POUR CHUELLES

La collecte des ordures ménagères s'effectue pour l'ensemble des communes de la 3CBO, à une fréquence d'une fois par semaine toute la semaine, hormis pour la commune de Chuelles qui est collectée une fois tous les quinze jours en alternance avec la collecte des recyclables (mise en place du tri en porte-à-porte en juin 2019).

Sur l'année 2020, nos agents ont collecté 4 500 tonnes d'ordures ménagères (contre 4 350 Tonnes en 2019), ce qui correspond à un peu plus de 200 kg de déchets produits par habitants et par an (20 987 habitants – données de l'INSEE 2019). En 2017, la moyenne nationale par habitant était de 286 kg de déchets.

Lors de la mise en place du tri sélectif sur la commune de Chuelles en juin 2019, plusieurs caractérisations ont eu lieu (juin et septembre). Pour rappel, la caractérisation consiste à prélever un échantillon de plusieurs déchets ultimes sur différents points de collecte identifiés, tels que des points de regroupement, habitations dans le bourg de commune et en campagne, etc, pour ensuite être triés et classés selon la nature du déchet (emballages, papiers, verres, ordures ménagères, vêtements,...).

Un an après, le service de collecte et traitement des déchets de la 3CBO a procédé de nouveau à une série de tests. En tenant compte des résultats obtenus sur Chuelles, une économie de 13 500 € a été réalisée sur le traitement des ordures ménagères, en passant de 219 kg par habitant par an à 131 kg par habitant par an.

D'après le schéma présenté ci-dessous, nous constatons que sur l'année 2019, seulement 30% correspondaient à de l'ordures ménagères contre presque 80% en 2020. Nous pouvons donc être plus que satisfait de la mise en place du tri en porte-à-porte sur la commune de Chuelles.

Bilan après caractérisations sur les ordures ménagères de la commune de Chuelles.



Il ne faut pas pour autant relâcher nos efforts et continuer la diffusion d'information sur les consignes de tri auprès de la population de la 3CBO, afin d'atteindre notre objectif qui est que toutes les communes soient équipées de ce système de collecte d'ici cinq ans.

POINT COVID

• Maintien des collectes d'ordures ménagères et des recyclables

Malgré la crise sanitaire liée au coronavirus et le confinement mis en place à compter du 17/03/20, les collectes des déchets ménagers et des recyclables ont tout de même été assurés par les agents de collecte de la 3cbo.

Les horaires des équipes de l'après-midi ont été modifiés afin d'éviter les contacts avec les équipes du matin (12h15 – 19h15 au lieu de 12h00 – 19h00) avec consigne que les agents de l'après-midi ne doivent pas rentrer dans le vestiaire tant qu'il reste des agents de l'équipe du matin à l'intérieur.

• Fermeture des déchetteries

Le 17/03/2020 au soir, à la suite d'un décret gouvernemental, nous avons été dans l'obligation de fermer nos trois déchetteries (Château Renard, Courtenay et la Selle-sur-le-Bied).

La déchetterie de Courtenay a été ouverte exceptionnellement aux professionnels les vendredis après-midi de 12h15 à 18h45 à partir du 15/04/20.

Les trois déchetteries ont repris leur activité à la normale à compter du 27/04/20. Il est à signaler qu'il s'agissait des premières déchetteries à rouvrir dans le Loiret.

• Mesures préventives contre la Covid-19

Afin de limiter le risque de contamination tout en garantissant le meilleur service à la population, des mesures d'hygiène et de sécurité sanitaire ont été mises en place, telles que :

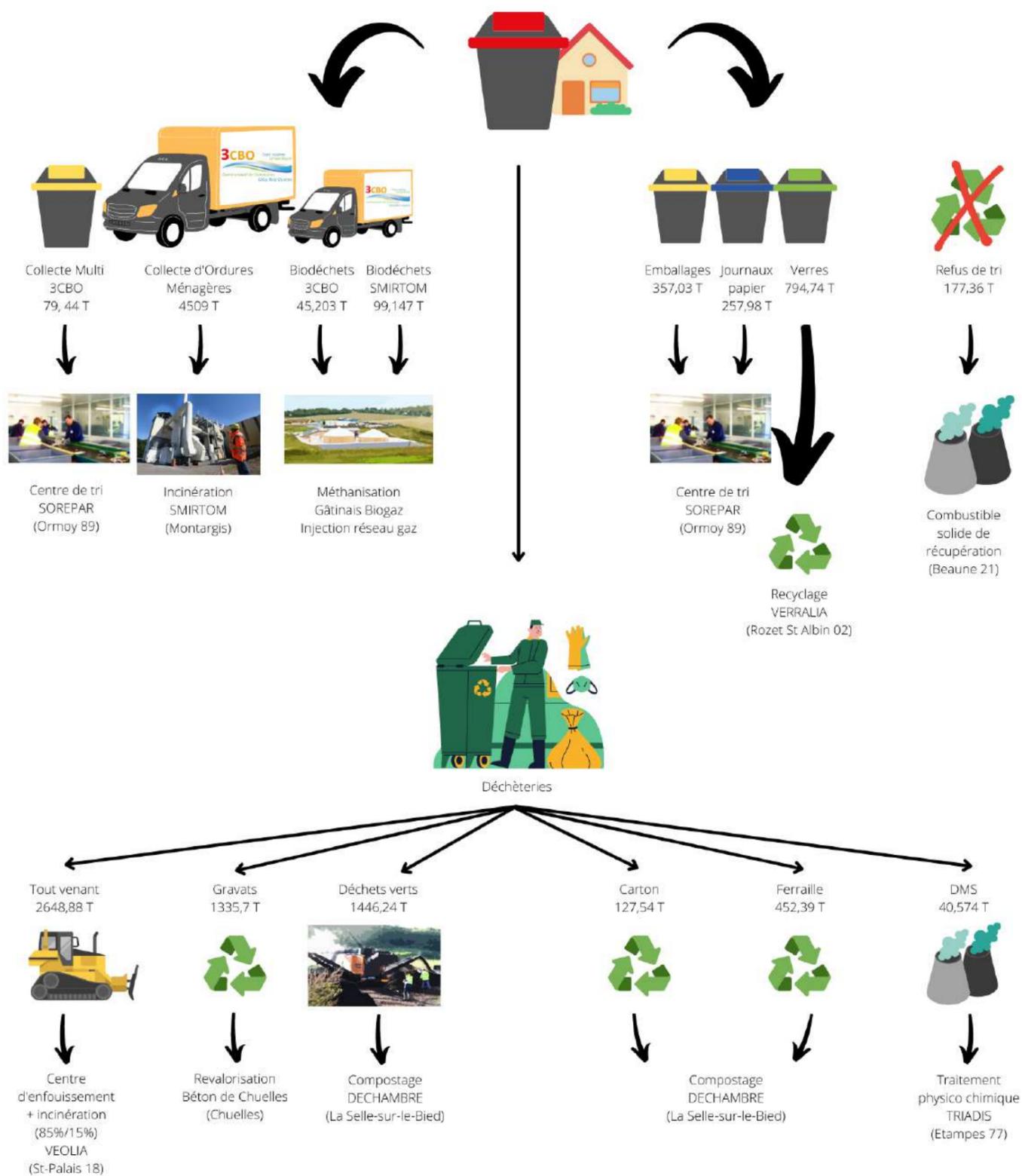
- Port du masque obligatoire dans tous les lieux (distribution de 4 masques lavables par agent) et gants de travail,
- Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon et les sécher avec du papier à usage unique ou à défaut se frictionner les mains avec du gel hydroalcoolique,
- Saluer sans se serrer la main,
- Limiter les contacts rapprochés et conserver les distances de sécurité (au moins 1m),
- Eviter de se toucher le visage,
- Tousser ou éternuer dans son coude,
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter dans une poubelle,
- Désinfecter l'intérieur et l'extérieur du camion après chaque retour de collecte,
- Désinfecter régulièrement son téléphone personnel et le téléphone de service,
- Veiller au respect de la distanciation entre les agents et les usagers.

Pour le personnel des bureaux (administratifs, responsables du service OM), le télétravail a été préconisé avec présence d'une personne par jour pour l'accueil des agents de collecte au départ et au retour des collectes ainsi que des visites régulières en déchetterie afin de s'assurer de la bonne continuité des services.

PROJETS 2021

- Prestation de lavage et de désinfection des colonnes en point d'apport volontaire par une entreprise spécialisée « Le Signe de l'Environnement »,
- Equipement du porte-à-porte pour le tri sélectif sur la commune de la Selle-sur-le-Bied prévue en fin d'année,
- Rappel des consignes de tri et de collecte auprès des habitants de la 3CBO, par le biais de flyers, afin de les resensibiliser sur le tri de leurs déchets.

Synoptique des déchets 2020



BÂTIMENTS VOIRIE TRAVAUX

L'année 2020 a été des plus particulières. La situation n'a pas permis de lancer de nouveaux projets ou de nouveaux investissements.

2020, pour les services techniques de la 3CBO, a donc été une année de suivi et d'entretien du patrimoine existant.

Le marché de travaux d'entretien de voirie communautaire, en particulier, a été exécuté. Il consistait à reprofiler la voirie communautaire route de Pers-en-Gâtinais sur un linéaire de 1,6 kilomètre et restructurer les accotements. Parallèlement, de nouveaux trottoirs ont été installés sur la zone d'activités de la Cave Haute à Saint-Hilaire-Les-Andrésis et sur la route de Rozoy.

	MONTANT TOTAL (€TTC) 101 682,00 €
Réfection de la route d'Ervauville à Pers-en-Gâtinais (dernier tronçon)	63 138,00 €
Stabilisation des trottoirs de la zone d'activité de la Cave Haute à Saint Hilaire les Andrésis	7 008,00 €
Renforcement de rives route de Rozoy à Mérinville	14 736,00 €
Entretien ordinaire des routes communautaires - Points à Temps	16 800,00 €

LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES DIFFÉRENTS BÂTIMENTS DE LA 3CBO

SITE	MONTANT TOTAL (€ en TTC)	PART PAR SITE
	62 569,49 €	100%
PÔLE ADMINISTRATIF	3 171,20 €	6,95%
PÔLE TECHNIQUE	711,24 €	1,56%
GYMNASE CHÂTEAU-RENARD	2 066,48 €	4,53%
GYMNASE COURTENAY	5 579,44 €	12,23%
GYMNASE TRIGUÈRES	6 638,14 €	14,55%
PISCINE CHÂTEAU-RENARD	8 516,28 €	18,67%
PISCINE COURTENAY	0 €	0,00%
CINÉMA VOX	2 697,62 €	5,91%
MÉDIATHÈQUE	585,60 €	1,28%
MULTI-ACCUEIL CHÂTEAU-RENARD	1 266,47 €	2,78%
MULTI-ACCUEIL COURTENAY	4 253,47 €	9,33%
MICRO-CRÈCHE DOUCHY-MONTCORBON	670,36 €	1,47%
MICRO-CRÈCHE LA SELLE-SUR-LE-BIED	159,00 €	0,35%
ALSH COURTENAY	4 824,11 €	10,58%
RAM CHÂTEAU-RENARD	0 €	0,00%
Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP)	0 €	0,00%
MARPA (budget 3CBO)	618,00 €	1,35%
MARPA (budget CIAS 3CBO)	3 854,42 €	8,45%

PROJETS 2021

1. Extension de la maison de santé pluridisciplinaire à Saint Germain des Prés
2. Construction d'une micro-crèche à Bazoches-sur-le-Betz
3. Lancement du projet de centre de loisirs à Château Renard
4. Voirie communautaire : arasement d'accotement

ÉQUIPEMENTS

SPORTIFS

La piscine de Château-Renard n'a pu proposer l'ensemble de ses activités dans des conditions normales que jusqu'au 15 mars pour l'année passée. Le reste de l'année n'a été que succession de fermetures complètes ou partielles en fonction de l'évolution des décisions gouvernementales liées à la crise sanitaire.

Autorisation d'accueil en fonction des décisions gouvernementales	
Accueil des écoles	Jusqu'au 15/03/2020 puis du 15/09/2020 au 15/01/2021
Activités : cours enfants, Ouverture au public Activités adultes : aquagym, aquabike, perfectionnement...	Jusqu'au 15/03/2020 puis du 1/07/2020 au 16/10/2020

POINT COVID

Une logistique adaptée a été déployée nécessitant une très forte implication et remise en question de l'ensemble du personnel dans la réorganisation du service. Les protocoles sanitaires renforcés ont permis de proposer les meilleures garanties d'hygiène et de sécurité à nos usagers.

Parmi ces mesures : une circulation dans l'établissement entièrement repensée, une capacité d'accueil réévaluée (divisée par 3), des règles d'entretien et de désinfection intensifiées. Les protocoles d'intervention et de soins ont également été adaptés afin que chaque agent puisse travailler dans les meilleures conditions sanitaires possibles.

L'ensemble de ces procédures ont été validées par les organismes référents, à savoir l'Agence Régionale de Santé et la préfecture, permettant la réouverture de la piscine de Château-Renard dès juillet.

Une attention très particulière a été portée à l'accueil des écoles tant que cela a été possible du 04 janvier au 15 mars et du 15 septembre au 15 janvier 2021. Environ 40 classes du primaire et du secondaire ont tout de même bénéficié de cycle d'apprentissage.

Depuis octobre et jusqu'à mi-janvier 2021, les publics en situation de handicap ou en affection longue durée (ALD) bénéficiant d'une prescription médicale conforme au décret encadrant cette dérogation, se sont vu proposer deux créneaux hebdomadaires.

Enfin, durant les baisses d'activités à la piscine, le personnel s'est vu attribuer de nouvelles missions :

- Renforcement des protocoles de nettoyages et désinfection du pôle administratif, du pôle technique, et de la médiathèque.
- Entretien des équipements sportifs : vidange de la piscine, nettoyage du parquet du gymnase de Triguères.
- Renfort dans les crèches, les centres de loisirs, à la médiathèque.

PISCINE DE COURTENAY

Lors de l'été 2020, la piscine de Courtenay n'a malheureusement pas pu ouvrir ses portes malgré le succès de l'année précédente. En effet, la parution tardive des mesures gouvernementales conditionnant la réouverture des équipements recevant du public n'a pas octroyé un délai suffisant pour étudier, proposer et réaliser les travaux indispensables à sa mise en conformité liée à la COVID-19.



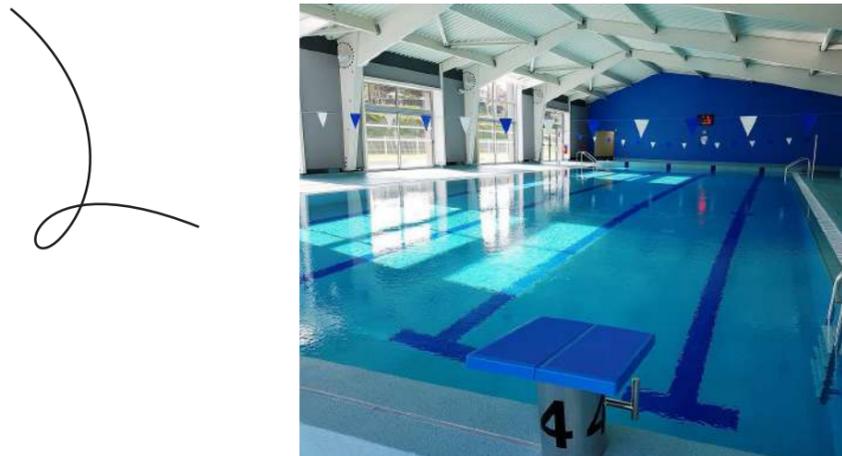
PISCINE DE CHÂTEAU-RENARD

Durant l'été 2020, la piscine de Château-Renard a maintenu une fréquentation constante et même légèrement supérieure : **2 300** entrées en 2020 contre **2 050** en 2019.

Néanmoins, les fermetures successives ont été mécaniquement très préjudiciables aux entrées durant le reste de l'année. Il a seulement été comptabilisé 13 000 baigneurs (30 000 en 2019) dont 6 000 scolaires (10 000 en 2019), et 7 000 passages pour le public et les cours collectifs (20 000 en 2019).

Il est tout de même encourageant de constater que même sur de courtes périodes, l'offre aux écoles du territoire et en activités à forte demande a été optimisée : accueil d'une nouvelle école, création de créneaux supplémentaires en aquagym et aquabike.

Il s'agissait là des objectifs fixés pour 2020. Ces activités ont rencontré leur public et seront donc proposées à nouveau dès que possible.



PROJECTION 2021

- En attendant les autorisations de réouvertures, déployer le personnel dans les structures suivantes : crèches, accueils de loisirs, médiathèque, pôle technique, pôle administratif.
- Projet de réouverture avec élargissement des horaires d'activité pour le public en ALD et en situation de handicap.
- Étude d'intégration du service piscine au futur service des sports : rédaction de projets d'établissement et de projets pédagogiques autour de deux axes principaux plus que jamais d'actualités :
 - développement de l'apprentissage de la natation au plus grand nombre (nouveaux cours collectifs, stages, projets communs avec les ALSH...)
 - le sport loisirs/santé.

- Création d'un service des sports intercommunal (septembre 2021) ayant pour objectifs principaux :

- Favoriser l'identité territoriale de la 3CBO en développant les relations avec le tissu associatif et éducatif,
- Veiller à la conformité réglementaire des activités proposées (statuts, conventions...),
- Optimiser les moyens humains et matériels sur l'ensemble du territoire,
- Proposer des activités complémentaires à l'offre existante : transversalité, pluridisciplinarité...
- 3 axes de développement : sport éducation ; sport santé loisirs ; sport compétition.

GYMNASES

GYMNASE DE CHÂTEAU-R.

7

ASSOCIATIONS
+ l'école et le collège de Château-Renard

Tennis (TCVO)
Les Fous du volant (Badminton)
Boxe
Handball (HBCC)
Club de football (FCVO)
Club de basket de Château-R.
Tennis en Hermoy
Collège de Château-Renard
École de Château-Renard

GYMNASE DE COURTENAY

10

ASSOCIATIONS
+ l'école et le collège de Courtenay et le Centre de secours

Escalade de Courtenay
Avenir Foot
Badminton Loisir de Courtenay
Handball (HBCC)
BALLFOOT
Tennis de Courtenay
Yoga de Courtenay
DCBO Judo
Aïkido
Escrime
École de Courtenay
Collège de Courtenay
Centre de secours (pompiers)

GYMNASE DE TRIGUÈRES

15

ASSOCIATIONS
+ 9 écoles du territoire, le RAM de Château-Renard et la Gendarmerie

Sport amitié Montcorbon
Les Fous du volant (Badminton)
BALLFOOT
Handball (HBCC)
Club de football (FCVO)
Club de basket de Château-R.
Tennis en Hermoy
Devers d'enfer (escalade)
Taïchi chuan
Club de karaté de Château-R.
Taekwondo
Dakaito ruy
MJC de Château-Renard
Yoga de Château-Renard
DCBO Judo
RPE de Château-Renard
École de Melleroy
École de Château-Renard
École de Gy-les-Nonains
École de Douchy-Montcorbon
École de Saint-Firmin des Bois
École de La Selle-en-Hermoy
École de Chuelles
École de Triguères
École de Saint-Germain-des-Prés
Gendarmerie

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

En 2020, la 3CBO a poursuivi son action de développement économique et touristique grâce à **3 agents** dont **1 chargée de missions**.

Durant cette année particulière, le service Développement Économique a su s'adapter et mettre tous les moyens possibles au service des entreprises.

Face à la crise sanitaire, plusieurs actions ont été menées dans l'urgence telles que la distribution de masques en tissu pour les commerces restés ouverts en mars et avril et la distribution de gel pour les professionnels de santé.

Également, une opération de distribution de barquettes de salades, type taboulé, a été mise en place en partenariat avec l'entreprise Louis Lemoine/Pierre Martinet de la Selle-sur-le-Bied. Plutôt que de jeter des invendus, ces barquettes ont profité aux habitants de certaines communes et aux résidents des Epadh et de la MARPA.

Parallèlement, en partenariat avec la Région qui l'a permise et le Département qui l'a subventionnée à 50 %, une vaste campagne d'aides aux entreprises qui ont été contraintes de tirer le rideau en mars et avril, a été menée. **56 entreprises ont ainsi été aidées pour un total de 185 850 €.**

Enfin, une opération commerciale a été réalisée en partenariat avec les 2 Unions Commerciales du territoire (« Bonjour Courtenay » et l'« UCAVO ») et ouverte à tous les commerçants et artisans qui le souhaitaient, même non adhérents à l'une de ces associations. La 3CBO a subventionné cette action à hauteur de 30 000 € ce qui a permis de générer près de **135 000 € de chiffre d'affaires** pour relancer l'activité économique à la sortie du confinement. Pour l'achat de 120 € de bons d'achats, l'acquéreur ne payait que 100 €. Il bénéficiait donc de 20 % de pouvoir d'achat supplémentaire. Cette opération revêt un caractère exceptionnel pour un territoire comme celui de la 3CBO dans la mesure où seules Orléans et Montargis ont mis en place des actions similaires. De plus, ces villes ont fait payer aux participants les frais liés (impression, traitement, commission bancaires,...).

Malgré tout, les projets en cours ont été poursuivis.

Tout d'abord **la finalisation du changement de la signalétique dans les zones d'activités**. Un travail de longue haleine qui permet aujourd'hui d'avoir une homogénéité sur le territoire et des panneaux plus modernes.

L'étude de valorisation de la Vallée de la Cléry a été menée à son terme et représente un outil de qualité pour la suite des aménagements touristiques le long de cette rivière entre la Bourgogne et Dordives.

Le projet de pôle agro-solaire et solidaire a été poursuivi et notamment l'étude de foncier disponible et présentant les atouts nécessaires. Les démarches sont toujours en cours, de nombreux intervenants devant prendre position.

Le projet de création d'une nouvelle zone d'activité a été initié afin d'envisager à terme l'installation d'entreprises génératrices d'emplois sur le territoire. La proximité des autoroutes est privilégiée.

Le projet mixte de maison multi-services à Courtenay a été subitement mis en suspend en mars 2020 et a repris en fin d'année.

Des questions se posent encore et une décision définitive devrait être prise au premier semestre 2021.

2021 devrait donc voir la mise en œuvre de l'ORT et du programme Petites villes de demain, l'avancée des projets de la nouvelle zone d'activité, de la Maison Multi-Services à Courtenay et du pôle Agro-Solaire et Solidaire.

La politique touristique s'est poursuivie mais moins largement du fait de la crise sanitaire. **Une version 2020 de la brochure a été éditée** et la promotion du territoire s'est principalement faite via les réseaux sociaux et le site internet. Un film promotionnel a été réalisé et diffusé sur les différents supports.



La structuration du tourisme sur le territoire étant terminée, la chargée de mission développement touristique est partie vers d'autres horizons en septembre. La promotion touristique est désormais assurée par la responsable de la médiathèque où se situe l'Office de Tourisme.

COMMUNICATION

L'année 2020 a été riche en opérations de communication, principalement via les réseaux sociaux pour informer la population des événements d'ouverture et de fermeture des services de la 3CBO liés à la crise sanitaire. Les différents dispositifs d'aides aux entreprises (gouvernementaux, régionaux et locaux) ont également été largement diffusés.

Avec l'arrivée du nouvel exécutif, plus de 1000 masques en tissus logotés 3CBO ont été distribués aux élèves et aux personnels enseignants et encadrants des collèges de Château-Renard et de Courtenay.

Le recrutement d'une apprentie en BTS à partir de septembre 2020 a permis, entre autres, de mettre en place des outils de communication interne : newsletters périodiques, trombinoscopes élus et agents, organigramme et de poursuivre les actions de communication existantes.

Les actions de communication à venir seront liées à l'évolution de la crise sanitaire, toutefois, une homogénéisation des supports papier est en prévision.



ACTION SOCIALE

D'un point de vue intercommunal, l'action sociale est partagée entre deux entités : **la 3CBO** et **le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la 3CBO**.

La 3CBO opère sur la petite enfance (Relais Assistantes Maternelles et crèches), la jeunesse (Centre de Loisirs) et la santé (MSP), tandis que le CIAS gère la Maison d'Accueil et Résidence Autonomie (MARPA).

L'année 2020, marquée par la crise sanitaire liée à la COVID-19, a bouleversé le fonctionnement habituel de ces établissements, impactant directement les familles utilisant les services, les personnes âgées accueillies à la MARPA mais aussi le personnel (35 agents).

RELAIS ASSISTANCE MATERNELLE



Le RAM est un service gratuit, itinérant et ouvert à tous. L'animatrice informe les familles sur les différents modes de garde présents sur le territoire et les accompagne dans les démarches administratives à effectuer lors de l'embauche d'une assistante maternelle. Il diffuse également les listes d'assistantes maternelles sur demande des familles. Sur le territoire de la 3CBO, on compte **103 assistantes maternelles** en exercice.

Le RAM de la 3CBO a mis en place des ateliers d'éveil collectifs sur les différentes communes du territoire.

POINT COVID

Durant cette année 2020, en raison du contexte très particulier, l'équipe du Relais a été amenée à modifier et adapter son fonctionnement pour poursuivre son rôle d'accompagnement et d'informations.

Dès l'annonce de la **mise sous confinement du 16 mars au soir**, les Educatrices du RAM de la 3CBO se sont organisées en télétravail afin de garder un lien par mail et téléphone avec les usagers du RAM.

Dans un premier temps il a fallu répondre aux parents qui se retrouvaient sans solutions de garde. Un travail de partenariat s'est mis en place avec la micro-crèche de La-Selle-Sur-Le-Bied et les différentes Assistantes Maternelles qui ont accepté d'accueillir en urgence les enfants de personnels dits "essentiels à la gestion de la crise sanitaire".

Face à l'incertitude et aux nombreux questionnements liés à la particularité de leur profession, les appels des Assistantes Maternelles ont été très nombreux. Les questions étaient essentiellement sur leur statut, le contrat de travail, le maintien ou la baisse de leur rémunération, les mesures de chômage partiel, les situations d'arrêt d'activité pour absence des enfants ou pour raison de santé, etc.

Enfin, du fait de l'inconnu de la situation, la peur de la contamination pour les enfants, pour leurs familles et pour elles-mêmes, les assistantes maternelles avaient besoin d'être rassurées, de dialoguer autour de l'accueil des enfants à leur domicile et pour maintenir de bonnes relations avec les parents. **Il a fallu pour les animatrices du RAM beaucoup de disponibilité et un sens de l'écoute affiné pour gérer les émotions et chercher les bonnes informations.**

Les mêmes problèmes sont apparus du côté des parents employeurs également inquiets, avec de toutes nouvelles questions sur le chômage partiel, les congés et la rémunération de leur Assistante Maternelle. Il y a eu quelques situations où les relations parents /assistantes maternelles se sont détériorées à cause de malentendus. Il a donc fallu dialoguer pour éviter le conflit. Malgré tout, il y a eu plusieurs arrêts de contrats de travail avant terme.

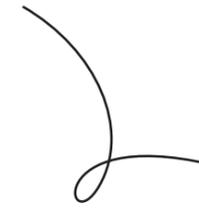
Dans ce travail, les animatrices ont été **soutenues** par le réseau des **RAM du Montargois**, mais aussi par **l'ARS** et **la PMI**. Progressivement la situation s'est éclaircie grâce à la sortie des guides départementaux et des guides nationaux qui ont pu nous aider à mettre en place des recommandations officielles.

Mi-mai, des masques offerts par le Conseil départemental, la commune de Courtenay et la 3CBO ont été distribués au domicile de chaque assistante maternelle du territoire.

Fin juin, les accueils physiques individuels ont repris sur rendez-vous au sein du RAM des secteurs de Château-Renard et Courtenay, mais pas les ateliers collectifs.

Début septembre les ateliers ont pu reprendre progressivement sur le secteur de Courtenay, après adaptation des locaux afin de respecter au mieux le protocole sanitaire, pour deux matinées par semaine (une à Courtenay et l'autre à La-Selle-Sur-Le-Bied) avec des groupes de taille réduite (**entre 3 et 5 Assistantes Maternelles et 8 à 12 enfants**).

Certaines Assistantes Maternelles (8) n'ont pas souhaité revenir aux temps collectifs, soit par crainte du virus, soit parce que les parents ne le souhaitaient pas. **Environ 9 assistantes Maternelles (5 à Courtenay et 4 à La-Selle-sur-le-Bied)** ont continué à se déplacer pour partager des moments d'éveil avec les enfants qu'elles accompagnent (soit environ **22 enfants** différents).



Sur le secteur de Château-Renard, la reprise des ateliers n'a pas eu lieu, faute de moyens nécessaires pour la mise en place des protocoles sanitaires dans les salles mises à disposition par les communes.

Le nombre d'assistantes maternelles agréées sur le territoire est en baisse par rapport à l'an passé, puisque 5 d'entre elles sont parties en retraite. Sur 98 assistantes maternelles agréées, 81 d'entre elles sont réellement en activité fin 2020.

PROJETS 2021

En 2021, le Relais Assistantes Maternelles (RAM) devient le **Relais Petite Enfance (RPE)**. Un nom qui correspond mieux à la globalité de son action.

Depuis sa création le Relais Assistantes Maternelles (RAM) est devenu un acteur central de la petite enfance. Ce **service gratuit** est un lieu d'**information**, d'**échange**, d'**accompagnement** et de **soutien pédagogique et administratif** destiné à un public varié (futurs parents, parents employeurs, candidats à l'agrément, assistantes maternelles, gardes à domicile et partenaires). Désormais, en plus de l'accompagnement des assistants maternels et de leurs employeurs, le RPE de la 3CBO aura également vocation à **participer à l'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant**. Il contribuera à renseigner les familles sur l'offre et la demande globales du territoire, devenant progressivement un guichet unique d'information et d'orientation petite enfance.

Concernant ses ateliers, pour l'année 2021, le RAM souhaite poursuivre ces différents partenariats mais également en créer de nouveaux, notamment avec un **intervenant musique**, un projet « **atelier lecture** » est également à l'étude.

L'année 2021 coïncide avec le renouvellement de la convention du RAM avec la CAF. Son action sera évaluée lors d'un comité de pilotage en septembre prochain.

LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (MICRO-CRÈCHES ET MULTI-ACCUEILS)

La 3CBO gère sur son territoire 4 structures accueillant les enfants de moins de 4 ans.

2
MICRO-CRÈCHES
À DOUCHY ET LA
SELLE-SUR-LE BIED
10 places chacune

2
MULTI-ACCUEIL
À COURTENAY ET À
CHÂTEAU-RENARD
25 places chacun

La parentalité comme axe principal de travail...

Le premier trimestre 2020 a mis l'accent sur l'implication des familles dans la vie des structures, avec la mise en place d'ateliers où les parents étaient invités à participer (jardinage, pâtisserie, etc...). Le projet devait aboutir sur la semaine de la petite enfance pour les 4 établissements.

Le confinement...

Durant le confinement les multi accueils ont dû fermer leurs portes, mais les 2 micro-crèches sont restées ouvertes, conformément aux directives de l'Etat, afin d'accueillir les enfants des « personnels indispensables à la gestion de la crise » et ce, à titre gratuit.

Sur notre territoire la demande fut très faible, la micro-crèche de La-Selle-sur-le-Bied a accueilli jusqu'à 6 enfants par jour. Le personnel des 4 établissements s'est relayé, sur la base du volontariat pour répondre à cette demande.

Pour les autres structures, le personnel a bénéficié de « l'autorisation spéciale d'absence ». Quant à elles, les directrices des établissements en télétravail ont pu mettre en place de nouveaux outils administratifs et surtout, préparer la réouverture à venir.

Durant cette période, la 3CBO a bénéficié du soutien financier de la CAF. En effet, la perte de recette a été entièrement compensée par une subvention dite « fond d'accompagnement » à hauteur de 150 000 € pour les 4 établissements.

La réouverture...

Mi-mai, la réouverture des établissements est orchestrée par des limitations d'effectif (10 enfants par établissement), des obligations sanitaires draconiennes, et une nette réticence des familles à faire garder leur enfant.

La rentrée de septembre...

Pour bien démarrer, le personnel est d'abord convié le 31 août à une « journée pédagogique ». Les 26 agents sont réunis dans le respect des règles sanitaires pour apprendre à se connaître et découvrir le travail de l'autre, autour d'un « escape-game ».

Les établissements reprennent le rythme et proposent de nouveaux projets comme : la semaine du goût aux « Minots du Bied » avec des activités de découverte et de pâtisserie. La semaine de la petite enfance est remise au goût du jour sur le thème de l'aventure aux « P'tites frimousses », l'arrivée de « bip-bip » le poisson combattant aux « Boutteloups », la confection de chocolats par les enfants pour leur famille aux « Marmouillots ». Pas de spectacle pour Noël en raison de l'interdiction de se réunir (et de recevoir des intervenants extérieurs) mais des repas festifs pour les enfants dans toutes les structures.

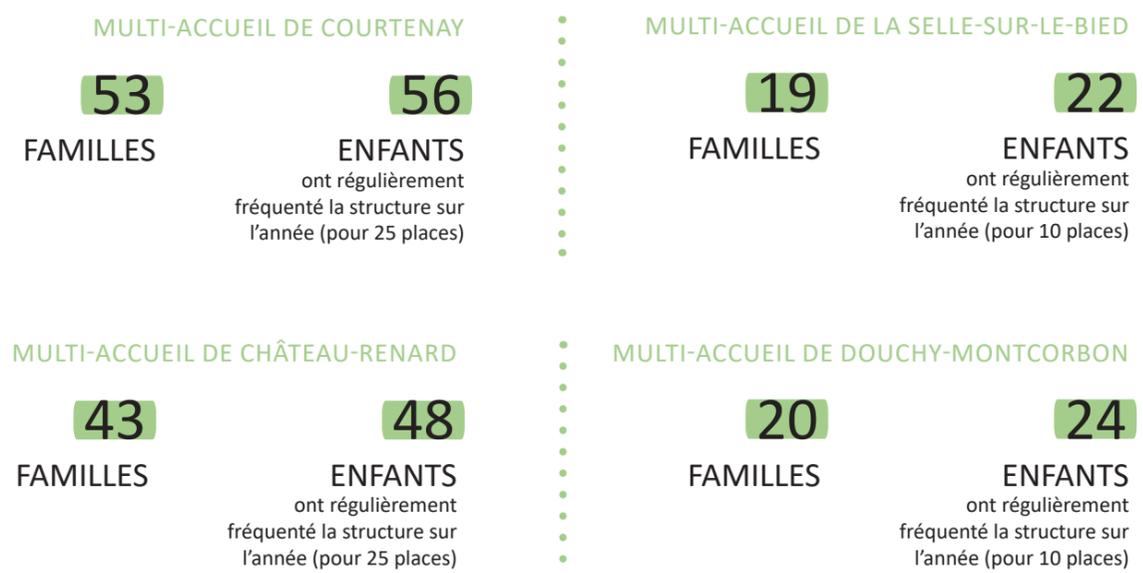
Le service de paiement en ligne...

Mis en place fin 2019, ce service connaît un vif succès. Il permet de payer ses factures en ligne sur internet via le portail famille de la communauté de communes. En 2020, plus de 90% des familles ayant fréquenté les établissements d'accueil du Jeune enfant y ont eu recours au moins une fois.

Pour 2021...

- Les projets en stand-by seront reprogrammés en 2021 (comité de parents, semaine de la petite enfance, spectacle, intervenant musique, compteur...). L'objectif sera de retrouver un peu de sérénité au quotidien.
- Les structures ont appris à travailler ensemble à distance, grâce à de nouveaux modes de communication comme la « visio-conférence » ou les messageries instantanées professionnelles. Ces moyens seront développés et largement utilisés.
- Enfin, la collaboration avec le Relais Petite Enfance (RAM devenu RPE) va se développer. La création du Guichet Unique de la petite enfance sur le territoire va permettre aux familles de faire leur demande de place en crèche plus facilement et de façon dématérialisée dans un premier temps.

Fréquentation 2020...



On note une baisse du nombre d'enfants inscrits par rapport à 2019, malgré un maintien du nombre de familles concernées.

ALSH

En 2020, la fréquentation des ALSH est en baisse. Même si les familles sont toujours très demandeuses, les mesures sanitaires nous ont obligé à fermer certains centres, dès la fin des vacances d'hiver.

L'accueil de loisirs de Courtenay est resté ouvert durant tout le confinement pour accueillir les enfants des « personnels indispensables à la gestion de la crise » à raison de **10 au maximum**, avec en **moyenne de fréquentation de 7 enfants**.

Nous avons mis en place un protocole sanitaire strict et des aménagements particuliers pour pouvoir accueillir à nouveau les enfants le mercredi dès le mois de juin.

L'organisation des ALSH d'été a été bouleversée. Sachant qu'il serait impossible de maintenir ouverts les centres de Chuelles et de Saint-Germain-des-Prés, la 3CBO n'a pas fait appel à un prestataire extérieur comme à son habitude. **Seuls les ALSH de Courtenay et de Château-Renard sont restés ouverts**. Malgré l'impossibilité d'organiser des sorties dans des établissements de loisirs (cinéma, parc de jeux, etc.) et des mini camps, les animateurs se sont évertués à proposer des activités ludiques et inédites pour les enfants ainsi que des animations différentes grâce à des prestataires qui se sont déplacés dans les centres. Grâce à la bonne organisation des agents de la piscine de Château-Renard, les enfants ont pu prendre un peu de bon temps dans l'eau.

Pour la rentrée de septembre 2020, l'accueil des enfants a repris sur chaque centre avec néanmoins une légère baisse des effectifs.

Les **vacances d'automne** ont reçu un vif succès avec un effectif presque identique aux années passées (**70 enfants en moyenne**).

Les actions marquantes de 2020

- Le début de la formation BAFD (Brevet d'Aptitude au Fonction de Direction) pour la directrice du centre de loisirs d'Ervauville.
- La mise en place du portail famille, des règlements sur internet et des factures dématérialisées.
- Le départ du directeur de l'ALSH de Château-Renard, remplacé dès la rentrée scolaire.
- La reprise de la banque de jeux au centre de loisirs de Courtenay.

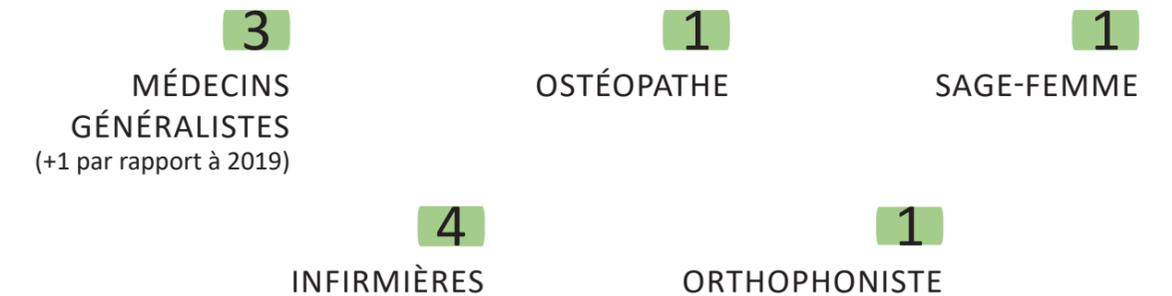
Projets pour 2021

- Dans la continuité de l'intergénérationnel, l'ALSH d'Ervauville va mettre en place une activité mensuelle avec la MARPA d'Ervauville.
- Seront renouvelés les échanges inter-centres, les mini-camps de 5 jours, les sorties et les animations à thème, les veillées.

MAISON DE SANTÉ

Les professionnels de santé occupant la **MSP de Saint-Germain-des-Prés** sont constitués en SISA, ils visent à répondre aux besoins de santé de la population sur ce bassin de vie. La 3CBO est propriétaire et gestionnaire du bâtiment, elle l'entretien et le met à disposition moyennant un loyer.

En 2020, l'équipe s'est agrandie.



Des travaux de réaménagement et d'agrandissement du bâtiment sont prévus pour 2021. **Un quatrième médecin généraliste et une psychologue souhaitent intégrer l'équipe**, il convient donc d'aménager deux cabinets supplémentaires dans le bâtiment existant.

Parallèlement, le projet de réhabilitation de la grange attenante qui devait accueillir des dentistes est abandonné. Cependant, ce bâtiment sera bien restauré, il accueillera le bureau de la coordinatrice de la SISA ainsi que des locaux dédiés aux praticiens, pour leurs réunions notamment.

LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Cet établissement public, rattaché à la 3CBO, gère la Maison d'Accueil et de Résidence Autonomie (MARPA) située à Ervauville. Son conseil d'administration a été renouvelé à la suite des élections municipales et communautaires. Il est constitué pour partie d'élus communautaires et pour partie des instances sociales du territoire (associations dédiées, CCAS...). Le Président du CIAS, **Christophe BETHOUL**, est également celui de la 3CBO, épaulé par **M. Jocelyn BURON**, Vice-Président du CIAS.

4

RÉUNIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

22

DÉLIBÉRATIONS

MARPA

En gestion communautaire, la MARPA parvient doucement à trouver un équilibre financier grâce à la participation de la 3CBO dans son budget. Toutefois, cette participation a diminué de moitié en 2020, et devrait être inexistante en 2021, grâce à une meilleure gestion des dépenses générales liées à l'administration de l'établissement. Les tarifs pour les résidents ont augmenté de 0,2 %.

En **2020**, la MARPA a subi beaucoup de contraintes, appliquant les directives de l'État pour la gestion de la crise sanitaire. Cela s'est traduit tout d'abord par des interdictions de sortie pour les résidents, mais aussi par l'arrêt des activités faisant intervenir des personnes extérieures. La MARPA a dû se renfermer sur elle-même.

En revanche, les visites des familles aux résidents ont été maintenues tant que possible, mais de manière très encadrée. Ces contraintes ont pesé sur le moral des personnes âgées. La MARPA a investi dans l'achat de tablettes tactiles. Grâce à ce matériel, les résidents ont pu utiliser la communication en « visio » afin de garder le lien.

Même si l'on ne déplore aucun cas de COVID-19 dans l'établissement, certains résidents ont vu leur santé se détériorer, et ont dû être réorientés vers d'autres établissements.

Les agents ont montré leur engagement envers les résidents, respectant les consignes sanitaires et se rendant disponibles au plus fort du confinement.

En **2021**, l'établissement va investir dans du matériel de sécurité en direction des résidents afin de rendre l'appel de secours et les astreintes du personnel plus efficaces. L'organisation du service de restauration sera également revue dans l'objectif d'un meilleur rapport qualité/cout de revient, sans influencer sur le prix demandé aux résidents. Enfin, l'objectif principal sera d'organiser la vaccination, et ainsi permettre à chacun de reprendre une vie « normale » dans la plus grande sérénité possible.

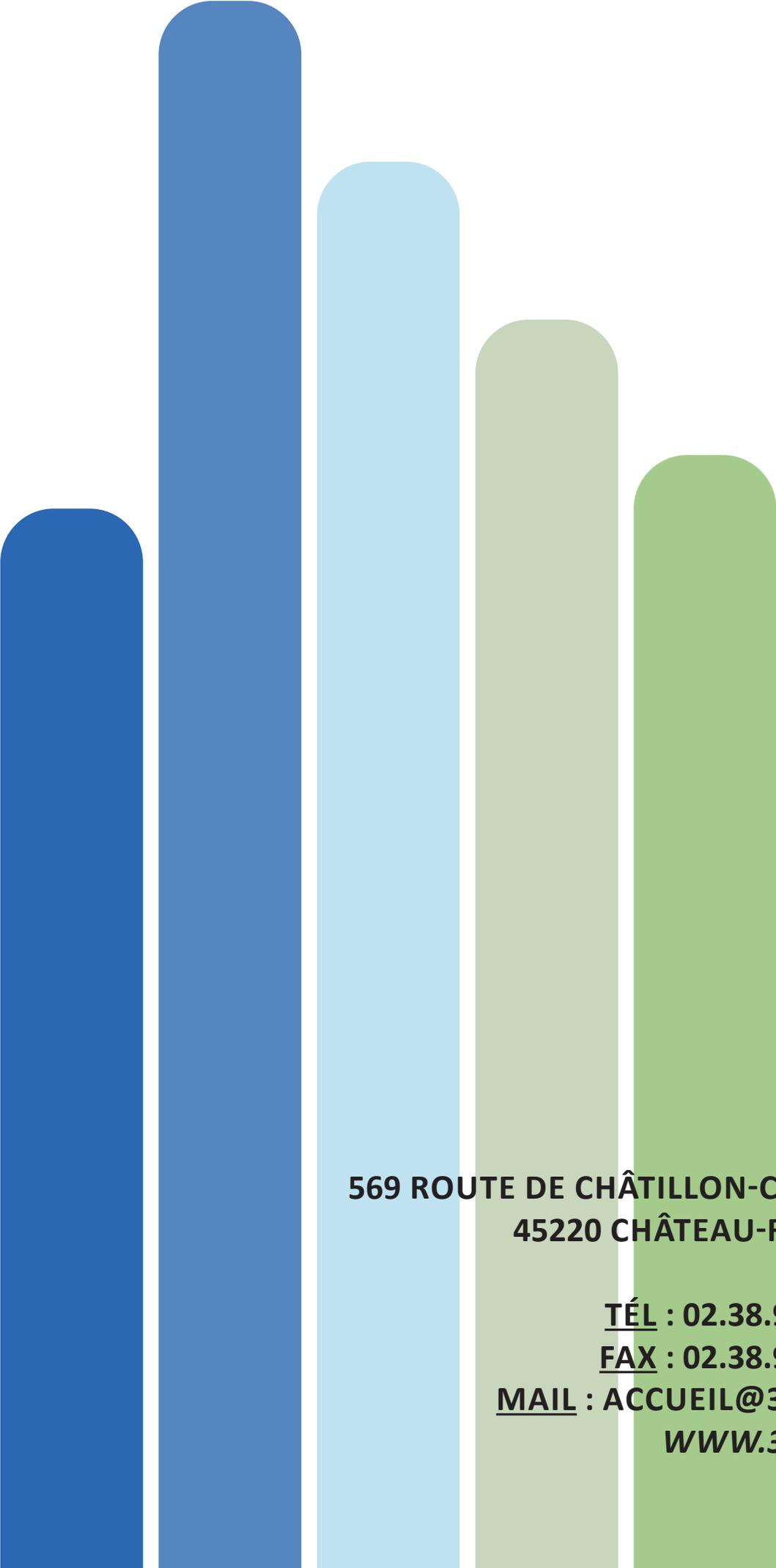


408 000 €

BUDGET 2020

372 000 €

LOYERS PERÇUS
AUPRÈS DES RÉSIDENTS



**569 ROUTE DE CHÂTILLON-COLIGNY
45220 CHÂTEAU-RENARD**

TÉL : 02.38.95.25.15

FAX : 02.38.95.28.64

MAIL : ACCUEIL@3CBO.FR

WWW.3CBO.FR